



## Message du ministre

Les Manitobains et Manitobaines vivent actuellement une période remarquable. On constate un regain d'optimisme et un élan de croissance. Les succès des huit dernières années peuvent être mesurés de plusieurs façons :

- plus d'infirmières et de médecins;
- hausse de la valeur des maisons;
- réduction de l'impôt foncier en matière d'éducation;
- des grues de chantier partout à Winnipeg;
- une population des adolescents en croissance;
- investissements en construction routière à leur plus haut niveau;
- la protection de l'eau et de l'environnement, une priorité du gouvernement;
- fardeau fiscal réduit de manière inégalée.

Le Budget 2007 – Budget d'avenir – s'appuie sur ces réussites collectives et met le cap sur un avenir prometteur. Je suis fier d'annoncer qu'il s'agit du huitième budget équilibré et du premier budget sommaire dans l'histoire du Manitoba à respecter entièrement les principes comptables généralement reconnus: un rapport ouvert et responsable sur la situation financière favorable de notre province et un aperçu de son avenir dynamique sur le plan économique.

Le Budget 2007 assure la prospérité de notre province, soutient nos familles, abaisse la dette, protège notre eau et notre environnement et réduit de manière inégalée le fardeau fiscal des Manitobains et Manitobaines.

Le ministre des Finances,

*Greg Selinger*  
**Greg Selinger**



# BUDGET D'AVENIR

LE BUDGET DU MANITOBA 2007



## Ce que le Budget du Manitoba signifie pour VOUS



**Manitoba**

# Bâtir le Manitoba



Plus que jamais, le Manitoba bâtit l'avenir en investissant dans des projets clés d'infrastructure partout dans la province. La vitalité du secteur de la construction, que ce soit d'écoles, d'hôpitaux ou de routes, témoigne de notre croissance et de notre prospérité. Le Budget 2007 fournit des fonds pour poursuivre cet élan.

- 400 M\$\* pour le réseau routier dans le cadre du plan quinquennal de renouvellement des routes de deux milliards de dollars, le plus gros investissement de notre histoire dans le système routier.
- Investissements majeurs en immobilisations dans les écoles publiques (plus de 423 M\$ sur huit budgets): construction ou remplacement de 24 écoles; agrandissement ou rénovation de 49 écoles; plus de 950 projets d'accès et de renouvellement.
- Construction d'un hôpital à Selkirk; rénovations aux hôpitaux Seven Oaks, Bethesda à Steinbach, et St. Anthony's au Pas; création à Thompson d'une unité consacrée aux lésions cérébrales acquises.
- 33 M\$ pour des projets à frais partagés: amélioration du réseau de traitement des eaux usées de Winnipeg; approvisionnement en eau et réseaux d'égouts à Grand Rapids; centres de mieux-être à Swan River, au Pas et à West St. Paul; YMCA-YWCA à Brandon, et dans le nord et le sud de Winnipeg.
- Partenariat financier à parts égales avec le gouvernement fédéral en vue d'achever l'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge.

\*M\$ millions de dollars

Le Manitoba a été reconnu dans *BusinessWeek* pour avoir fait du développement durable un rouage économique essentiel.

## Bâtir une économie verte et croissante

Le Manitoba prend une nouvelle direction. Fort de notre esprit d'entreprise et d'innovation, nous visons l'amélioration des compétences de nos travailleurs et l'expansion de notre avantage dans le secteur de l'énergie propre. Le Budget 2007 investit de façon stratégique dans une économie verte et prospère.

- Appel d'offres pour des projets éoliens totalisant 300 mégawatts et pouvant alimenter 100 000 foyers, dans le cadre de notre objectif de produire 1 000 mégawatts d'ici 10 ans.
- Nouveau crédit d'impôt de 10 % pour la production d'énergie verte, visant à encourager la fabrication de machinerie et de matériel servant à produire de l'énergie renouvelable.
- Plus grand accès aux prêts de la Société des services agricoles du Manitoba dans le cadre de son programme d'énergie de remplacement, pour appuyer la diversification économique des régions rurales.
- Investissements dans le Fonds pour les médias numériques interactifs pour appuyer cette industrie dans ses activités de création de contenu, de commercialisation et de promotion.



## Bâtir des collectivités sûres et solides

Le Budget 2007 affecte des fonds partout au Manitoba à des programmes qui appuient la prospérité et la sécurité des collectivités, une priorité pour tous.

- Ajout de 30 postes d'agent de police à Winnipeg et à Brandon, ainsi que pour la GRC; cinq agents à l'Unité des véhicules volés de Winnipeg afin de s'occuper des récidivistes.
- 800 000 \$, le double du montant accordé auparavant, pour l'unité de lutte intégrée contre le crime organisé au Manitoba.
- Nouvelle unité et nouveau procureur spécialisés dans les causes d'exploitation d'enfants.
- Rétablissement du partenariat de financement 50-50 (annulé en 1993) avec Winnipeg, Brandon, Flin Flon et Thompson, pour favoriser un transport en commun abordable et accessible.
- Nouveaux fonds à la Stratégie antiméth du Manitoba et aux programmes liés à l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foetale.
- Établissement de programmes dans le Nord, menés par des jeunes, qui favorisent des résultats positifs, et expansion de programmes de sécurité aquatique dans 25 communautés du Nord et en région éloignée.

## Bâtir un meilleur système de soins de santé

Bâtir un meilleur système de soins de santé est la priorité numéro un du Manitoba. Le Budget 2007 maintient notre engagement d'offrir aux Manitobains de meilleurs soins, plus rapidement et plus près de leur domicile.



- Plus de professionnels de la santé: augmentation du nombre d'étudiants en médecine et de places dans le programme de licences pour les diplômés internationaux; création de 50 places pour la formation de technologues; formation de 3 000 infirmiers et infirmières.
- 3M\$ pour la formation de médecins spécialistes (urgentistes, oncologues, pédiatres et autres).
- Investissement dans un nouveau centre de soins cardiaques d'avant-garde à l'Hôpital général Saint-Boniface.
- Nouvel appareil non invasif de pointe pour traiter les cancers dans toutes les parties du corps, une première au Canada.
- Ressources importantes pour la création au Centre des sciences de la santé d'une unité de soins aux brûlés, dédiée aux pompiers du Manitoba.
- Nouveaux fonds à la stratégie de soins de longue durée dans les régions rurales et du nord du Manitoba.

M\$ millions de dollars



## Soutenir les enfants et les familles

Le Budget 2007 maintient notre engagement envers les enfants et les familles en investissant dans des programmes clés pour les aider à grandir et à s'épanouir.

- 104 M\$ à un plan pluriannuel de logements sûrs et abordables (appuyé par la Fiducie pour le logement abordable du gouvernement fédéral) pour les personnes âgées, les Autochtones et les résidents du centre-ville et du Nord.
- Plus de 48 M\$ en nouvelles ressources pour les services de protection de l'enfance: réduction du volume de travail, augmentation des fonds aux familles d'accueil et soutien d'intervention précoce pour les familles.
- Nouvelle prestation pour enfants, aux familles à faible revenu (celles bénéficiant d'aide au revenu recevront un montant distinct qui remplacera une partie de leur soutien actuel pour enfants).
- Augmentation du supplément de revenu à l'intention des personnes de 55 ans et plus: 2M\$ de plus chaque année aux personnes âgées à faible revenu.
- Plus de 14 M\$ additionnels à la garde d'enfants.
- 9,5 M\$ en nouveaux fonds pour les services aux immigrants: établissement, formation linguistique, intégration au marché du travail, promotion de l'ethnoculturalisme et lutte contre le racisme.

M\$ millions de dollars

## Protéger l'eau et l'environnement

Le Manitoba a acquis une renommée nationale et internationale pour son leadership environnemental. Le Budget 2007 respecte nos engagements et appuie des projets et des programmes de protection de nos ressources naturelles.

- 10M\$ en fonds additionnels pour la protection des ressources hydriques, l'application des recommandations du Conseil de gestion du lac Winnipeg et des projets d'approvisionnement en eau et d'installation de réseaux d'égout.
- Mesures législatives relatives au changement climatique: cibles de réduction des émissions et de protection de l'environnement, et développement économique.
- Rabais de 2 000 \$ à l'achat d'un véhicule hybride électrique.
- Expansion de projets communautaires d'efficacité énergétique à Winnipeg, à Brandon et dans les quatre Premières nations de la région d'Island Lake.
- Appui aux efforts des Premières nations en vue de la désignation de la rive est du lac Winnipeg comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO, et à la mise sur pied de conseils de gestion des ressources pour assurer la formation en utilisation durable des terres et des ressources.

M\$ millions de dollars



À la Conférence de l'ONU sur le changement climatique, le Manitoba a obtenu une haute distinction internationale pour la réduction des émissions et la lutte contre le changement climatique.

## Réduire les impôts des Manitobains et des Manitobaines

Le Budget 2007 honore notre engagement d'offrir un important allègement fiscal en proposant de nouveaux avantages fiscaux de l'ordre de 297 M\$, y compris des réductions d'impôt personnel pour tous les Manitobains et des réductions fiscales de 93 M\$ pour les entreprises.

### Impôts des particuliers

- Augmentation de 125 \$ du crédit d'impôt foncier en matière d'éducation, qui passera ainsi à 525 \$, permettant aux contribuables de réaliser des économies additionnelles de 40 M\$ annuellement.
- Réduction, le 1<sup>er</sup> janvier 2008, du taux d'imposition pour la deuxième tranche de revenu imposable, de 13 % à 12,75 %, et augmentation du seuil de revenu pour la troisième tranche à 66 000 \$. Ces mesures font partie d'un plan pluriannuel visant à faire passer les seuils de revenus pour les deuxième et troisième tranches de revenu imposable à 35 000 \$ et à 70 000 \$ respectivement et à réduire le taux d'imposition pour la première tranche à 10,5 %.
- Réduction additionnelle de la taxe scolaire applicable aux terres agricoles de 20 % annuellement sur quatre ans, portant à 80 % la réduction totale.
- Conformité aux changements fiscaux du gouvernement fédéral concernant le fractionnement du revenu de pension, procurant aux pensionnés des économies annuelles d'environ 11 M\$.

### Impôts des entreprises

- Maintien des réductions offertes au cours des huit dernières années en réduisant davantage le taux d'imposition des petites entreprises. Le taux passera à 2 % le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et à 1 % le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Ces changements bénéficieront à 80 % des entreprises du Manitoba et le taux sera beaucoup plus bas que partout ailleurs au Canada.
- Réduction du taux général d'impôt sur les bénéfices des sociétés dans la lancée des réductions des budgets précédents, lequel taux passera à 13 % le 1<sup>er</sup> juillet 2008 et à 12 % le 1<sup>er</sup> juillet 2009.
- Élimination graduelle de l'impôt sur le capital des corporations, débutant avec une réduction de 20 % pour les exercices commençant après le 1<sup>er</sup> janvier 2008. L'impôt sera totalement éliminé d'ici 2011.
- Augmentation du seuil de l'exemption d'impôt sur les salaires faisant en sorte que 200 employeurs soient totalement exemptés et que 600 employeurs paient moins d'impôt.

M\$ millions de dollars

Selon un récent rapport de l'Institut canadien d'information sur la santé, le Manitoba a les délais d'attente les plus courts au Canada pour les pontages coronariens et est un chef de file en radiothérapie avec une attente médiane d'une semaine.

## Des possibilités pour les jeunes du Manitoba



L'économie du Manitoba prospère et les possibilités offertes aux jeunes s'accroissent tous les jours. Le Budget 2007 investit dans des programmes nouveaux et existants qui aident nos jeunes à réussir ici.

- Nouveau remboursement de l'impôt sur le revenu pour les frais de scolarité du Manitoba: remboursement de 60 % des frais de scolarité admissibles aux diplômés postsecondaires vivant et travaillant ici. L'éducation postsecondaire devient un investissement très profitable et les jeunes sont encouragés à s'établir au Manitoba et y faire carrière.
- Maintien de la réduction de 10 % des frais de scolarité postsecondaires pour la huitième année consécutive et versement de recettes compensatoires complètes aux universités et aux collèges.
- Augmentation moyenne de 7 % des fonds aux universités et aux collèges.
- Éducation postsecondaire plus accessible: 10,2 M\$ en bourses (8,2 M\$ en bourses du Manitoba et 2M\$ en bourses d'études supérieures manitobaines).
- Nouvelle initiative à l'intention des jeunes entrepreneurs autochtones pour aider à payer les frais de développement d'une entreprise.

M\$ millions de dollars

### Taux d'imposition des petites entreprises en 2007

